

Bulletin européen

TRIBUNE LIBRE FONDÉE EN 1950 PAR J. CONSTANTIN DRAGAN

A PROPOS D' HELSINKI

Alors qu'à Helsinki était ouverte la première phase de la CSCE (Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe), le Président de la République Française adjurait en Conseil les ministres du gouvernement Messner de mettre leur énergie au service «d'une politique de défense de la France et de l'Europe».

Le même jour, 4 juillet 1973, intervenant à Helsinki, M. Michel Jobert, représentant la France à ce concert européen des nations - en fait le premier d'une si grande importance depuis 1815 -, affirmait que «la sécurité se mérite», qu'on «ne la gagne pas à la tombola». Et c'est aussi le même jour qu'à Strasbourg, au Parlement Européen, à l'occasion de sa première intervention que le député communiste français Gustave Ansart déclarait: Nous ne venons pas pour participer, nous venons pour combattre».

Tous ces propos, tenus le même jour, alors qu'il y a vingt-cinq ans c'était la guerre froide en Europe (blocus de Berlin par l'URSS commencé le 24 juin 1948) doivent amener les Européens encore libres à faire leur examen de conscience. Il est vrai que la sécurité se mérite comme la paix dans la liberté; il est vrai aussi, si les Européens veulent assurer la protection de leurs libertés, qu'ils doivent s'organiser et plus vite qu'ils ne l'ont fait en un quart de siècle et il est malheureusement vrai enfin que l'URSS s'effor-

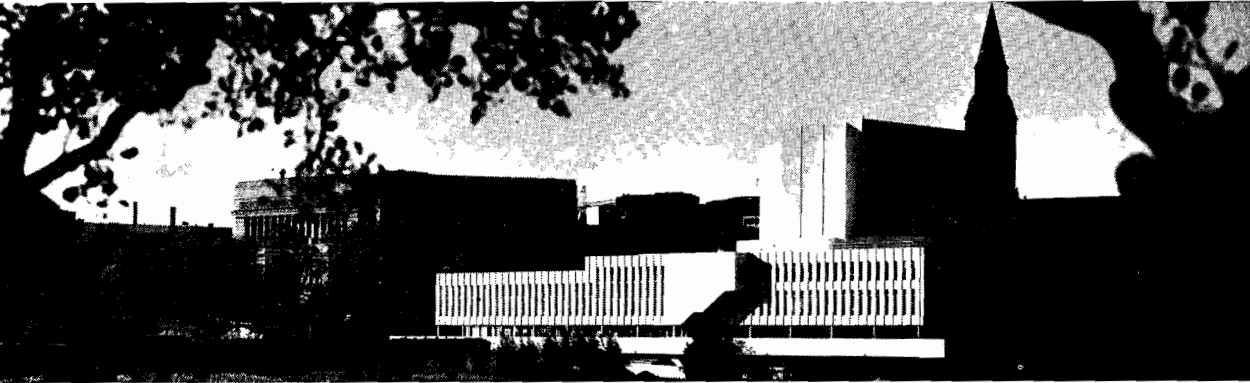


cera de mettre à sa merci une Europe sinon neutralisée (ce qui est son objectif depuis 1952 à propos de l'Allemagne de l'ouest) du moins divisée, impuissante militairement et finlandisée.

Si l'URSS a admis à contre coeur le phénomène Marché Commun par suite de ses implications politiques, elle s'efforcera probablement dans les années à venir, sinon à le détruire du moins à en atténuer la portée, d'où l'importance de l'avertissement lancé par Gustave Ansart à ses collègues du Parlement Européen. Il y a vingt cinq ans, pour faire face aux ambitions de Staline, c'étaient les Etats-Unis qui poussaient les Européens à s'unir et qui acceptaient de payer le prix de cette union, notamment par le Plan

Marshall. En 1973, c'est la Chine qui invite les Européens de l'Ouest à s'unir non seulement économiquement mais aussi politiquement et militairement. L'Albanie qui suit servilement les consignes de Pékin n'était pas présente à Helsinki et il est connu que la Chine a critiqué violemment cette conférence pan-européenne dont à ses yeux l'objectif est de permettre à l'URSS de neutraliser l'Europe de l'Ouest, de l'asservir sinon politiquement et plus encore d'obtenir l'appui du capitalisme occidental pour équiper la Sibérie, Sibérie où risque de se jouer le destin du conflit entre les deux grands frères ennemis du socialisme. En 1973 la situation mondiale est dominée par quatre faits majeurs, à savoir: *l'impuissance des Nations-Unies au maintien de la paix dans un monde dominé par les nationalismes* d'où le règne de la loi des Etats militairement les plus forts (plus spécialement Etats-Unis et URSS), *la rivalité croissante entre l'URSS et la Chine pour la direction du socialisme mondial* (d'où un conflit latent de guerre froide entre les deux frères du socialisme devenus d'impitoyables ennemis), *la rivalité économique croissante entre les puissances capitalistes économiquement développées* (Etats-Unis, Japon, Allemagne de l'Ouest, France, Grande-Bretagne) et *l'organisation de l'Europe* (géant économique mais nain politique et militaire vivant sous la protection des Etats-Unis). Depuis près de vingt ans (l'initiative Molotov remonte à février 1954), l'URSS s'est efforcée d'obtenir la reconnaissance des frontières en Europe orientale, la consolidation des régimes communistes placés sous son contrôle, l'accès de l'Allemagne Orientale (RDA) au rang de puissance souveraine et le départ des troupes américaines de l'Europe de l'Ouest. A la suite des Accords de Yalta et de Potsdam, l'URSS a annexé en Euro-

pe de l'Etat 475.000 km² (l'équivalent des quatre cinquièmes de la superficie de la France). Outre cette annexion elle a placé sous son contrôle politique une superficie de plus d'un million de km² en remodelant de nombreuses frontières entre les Etats Satellites de l'Europe de l'Etat. Dans ces conditions, on comprend aisément qu'elle ait constamment insisté depuis la fin de la deuxième guerre mondiale pour que les frontières en Europe issues du conflit soient déclarées inviolables. Avec l'amélioration des relations franco-soviétiques, puis américano-soviétiques et avec l'ostpolitik, l'URSS a obtenu progressivement satisfaction de même qu'elle a réussi à faire de l'Allemagne de l'Est un véritable Etat internationalement souverain qui entrera aux Nations-Unies en septembre 1973 en même temps que l'Allemagne de l'Ouest (RFA). Il reste à l'URSS, par rapport à son plan de 1954, d'obtenir la neutralisation de l'Allemagne de l'Ouest, le départ d'Europe des troupes américaines et d'empêcher l'organisation de l'Europe de l'Ouest en une réelle puissance politique et militaire. Si les travaux sur la Coopération et la Sécurité en Europe, commencés à Helsinki et qui doivent se poursuivre à Genève et ceux de Vienne sur la réduction des armements en Europe conduisent à la suppression du Mur de Berlin et du Rideau de Fer, le preuve sera rapportée qu'une véritable coopération peut s'organiser en Europe, sinon c'est l'Europe Occidentale libre qui fera les frais de négociations dont la publicité voulue par l'URSS vise à un certain désarmement moral de l'Ouest d'où les appels à la prudence et à la sagesse des Messieurs Pompidou et Jobert. A terme, rien ne garantit que l'Europe de l'Ouest pourra toujours compter sur la protection des Etats-Unis lesquels partagent cependant la même philosophie mais avancent de plus en plus l'idée,



puisque l'Europe est économiquement riche, d'une compensation à cette protection.

La force de l'Europe libre est dans son humanisme; sa faiblesse se trouve dans son inorganisation. La force de l'URSS est celle de ses divisions massées en Europe Orientale et prêtes à intervenir à tout moment; sa faiblesse est son régime concentrationnaire. Si les parties aux négociations sur la sécurité et la coopération en Europe et sur la réduction des armements jouent correctement le jeu, il doit s'ensuivre que les frontières de toute l'Europe s'ouvrent aux idées et aux déplacements de tous les hommes et aussi que les divisions soviétiques stationnées en Europe Orientale se retirent. S'il n'en est pas progressivement ainsi, en dépit des textes, des déclarations d'intention adoptés à Helsinki ou ailleurs..., l'Europe encore libre ira à sa perte. Elle deviendra, plus ou moins sans s'en rendre compte, sinon asservie du moins associée servilement à l'URSS et éventuellement elle risquera d'être entraînée par l'URSS dans un conflit dirigé contre la Chine. Les responsables politiques des pays européens doivent faire preuve de plus en plus d'une grande sagesse et d'une pénétrante lucidité. Le temps presse. Si l'URSS ne change pas rapidement d'attitude par des réalisations concrètes dans les domaines des échanges des hommes et des idées et du retrait de ses forces

d'Europe Orientale (c'est en fait le contraire qui se produit depuis deux ans!), la preuve sera rapportée que les pourparlers en cours sont destinés à préparer plus facilement l'Europe encore libre mais dévisée sinon à son asservissement du moins à sa domination. A cette situation, la réponse de l'Europe doit être son organisation non seulement économique mais plus encore politique et militaire. Faible et proie facile parce qu'économiquement riche (on connaît le dicton « quand on est riche on n'a pas le droit d'être faible »), l'Europe de l'Ouest doit comprendre que moins vite elle s'organisera, plus vite elle perdra ses chances de sauvegarder son humanisme et ses libertés.

L'année 1973 marquera sans doute un grand tournant dans l'histoire de l'Europe. C'est répète-t-on l'année de l'Europe; mais s'agit-il du débat de sa véritable organisation, de sa définition de l'intérieur ou au contraire de sa décadence irrémédiable et de sa finlandisation? C'est là vraie question. C'est aux Européens d'abord qu'il appartient d'y répondre et qu'ils sachent bien et de plus en plus que le temps leur est compté car s'il y a des éléments qui dépendent d'eux, il y en a d'autres sur lesquels ils n'ont pas prise et qu'ils veillent, de plus avec lucidité, à ne pas se faire dépasser et entloutir par les événements.

François VISINE

Le Code Européen de Sécurité Sociale

LES RESULTATS DU CONTROLE DE SON APPLICATION

Les résultats du contrôle de l'application du Code européen de sécurité sociale et de son Protocole dans plusieurs pays membres viennent d'être publiés par le Conseil de l'Europe.

Ces pays, Belgique, Luxembourg, Norvège, Suède et Royaume-Uni, se sont engagés à adapter leur législation en matière de sécurité sociale aux normes prescrites par le Code et son Protocole, notamment en matière de prestations de maladie, d'accidents du travail et de maladies professionnelles, de chômage et en matière de pensions. Aux fins du contrôle de l'application des dispositions acceptées du Code ces Etats doivent soumettre régulièrement un rapport.

De l'avis du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, les pays concernés ont, d'une façon générale, respecté leurs engagements.

La **Belgique** donne entière satisfaction sauf en ce qui concerne la durée de l'oc-

troi des soins médicaux aux invalides par suite d'accidents du travail ou de maladies professionnelles. C'est pourquoi le Comité des Ministres a invité la Belgique à faire un effort particulier dans ces domaines.

Le **Luxembourg** a entrepris une réforme importante de son assurance maladie, dans le but notamment de permettre l'hospitalisation sans limitation de durée et d'étendre la durée de l'indemnité de maladie. Lorsque cette réforme sera effective, la législation luxembourgeoise sera entièrement conforme aux normes requises.

Les législations **norvégienne** et **suédoise** sont dans une très large mesure en accord avec le Code européen de sécurité sociale. Des renseignements complémentaires concernant certains points leur ont cependant été demandés.

Le **Royaume-Uni**, quant à lui, continue de donner effet aux dispositions acceptées du Code (quatre Parties sur un total de neuf).

POUR UN NOUVEL EQUILIBRE MONDIAL NORD - SUD

**VU SON GRAND INTERET NOUS PUBLIONS L'INTRODUCTION
D'UN OUVRAGE DU CENTRE DE RECHERCHES EUROPEENNES
DE LAUSANNE RECEMMENT PARU SOUS LE SUSDIT TITRE**

«...Il n'y a pas si longtemps, la tension Est-Ouest était le problème international dominant maintenant les, relations Nord-Sud posent des questions aussi importantes... Si l'équilibre mondial dépendait, il y a douze ans, du rétablissement de l'Europe de l'Ouest, il dépend maintenant d'un ajustement correct des relations entre le Nord industrialisé et le Sud en voie de développement...»

Depuis plus de dix ans, les pays industrialisés - le Nord, selon la formule toujours valide de sir Oliver Franks - se sont engagés à aider le Sud; déclarant officiellement que «les nations plus avancées dans le domaine économique devraient coopérer pour aider au mieux de leurs facultés les pays en voie de développement économique.»

Que s'est-il passé depuis que les pays de l'OCDE ont pris cet engagement? Quelles politiques menées par le Nord industrialisé sont susceptibles d'influencer le cours des relations avec le Sud? C'est pour répondre à ces questions que nous avons rédigé ce rapport. Cela nous amènera à examiner s'il nous est possible de réaliser une division internationale du travail plus dynamique et une participation appropriée des nations en voie de développement dans l'économie mondiale. Soulignons en passant l'importance à cet égard de l'établissement de taux de change réalistes dans le contexte des actuelles négociations sur la réforme du système monétaire international. Ce qui a été réalisé au cours de la dernière décennie est loin d'être négligeable,

quand bien même beaucoup laisse à désirer au vu des problèmes posés par le développement.

Dans le domaine de l'aide au développement, tous les pays industrialisés ont accepté, certains avec des réserves, les objectifs fixés par les Nations Unies pour le volume des transferts consacrés au développement. Pratiquement tous ces pays ont maintenant mis en place des organismes publics chargés de l'orientation et de la distribution de l'aide au développement. Au cours des deux années 1960-1971, le total des prêts et des dons financés par le secteur public (l'«aide publique au développement», selon la terminologie du Comité d'aide au développement de l'OCDE) s'est élevé à 72 milliards de dollars. Par ailleurs comme la «révolution verte» en fournit l'illustration, un bon départ a été pris dans

la mise en oeuvre de techniques directement adaptées aux conditions économiques et sociales qui prévalent dans le Sud. Dans le domaine de l'organisation du commerce international, les pays industrialisés ont accepté en 1965, dans le cadre du GATT, certaines obligations pour per-

mettre aux pays à bas revenus d'avoir un plus large accès à leur marchés. Plus récemment, la plupart d'entre eux ont adopté des mesures traifaires en vue d'accroître leurs importations en provenance des pays en voie de développement. Bien que les progrès aient été fort inégaux, la croissance économique d'un certain nombre de pays en voie de développement a été rapide, l'expansion annuelle du PNB dépassant 10% / °. Là où régnaient la modicité des revenus et la prédominance d'une agriculture de subsistance, nous avons vu parfois surgir, dans un laps de temps étonnamment court, des économies à fort taux de croissance en voie d'industrialisation, et le mouvement pourrait se généraliser. Le commerce des produits primaires, à l'exception du pétrole, n'a augmenté que modérément, mais les exportations de produits manufacturés semblent avoir franchi un seuil. Le Sud, pris dans son ensemble, a accru ses ventes de produits manufacturés au point qu'elles représentent maintenant 23% / ° des exportations totales des pays pauvres.

Si nous faisons la moyenne, il apparaît que les pays en voie de développement, ces dernières années, ont participé de façon accélérée à la remarquable expansion économique de l'après-guerre. Pendant la première moitié des années soixante, la croissance moyenne du PNB de l'ensemble des pays en voie de développement a été inférieure à 5% / ° par an. Sur l'ensemble de la décennie, la moyenne a nettement dépassé 6% / °.

Mais que valent les moyennes? Ne cachent-elles pas des réalités aussi diverses qu'obstinées? Nous en avons bien conscience, trop conscience, mais ce n'est pas une raison pour fermer les yeux. Tout d'abord, il est devenu on ne peut plus clair qu'il existe une extrême diversité d'attitudes et de besoins entre les pays en voie de développement. Certains ne

disposent de ressources ni de capacités «modernes» dans l'art de la production et de l'administration; d'autres allient l'habileté à l'expérience dans le domaine administratif mais sont largement surpeuplés par rapport à leurs ressources naturelles; d'autres encore semblent proches du point où ils pourrait se passer d'une aide extérieure, spécialement s'ils peuvent compter sur un élargissement de leurs débouchés dans les secteurs où ils sont compétitifs; enfin, bien sûr, viennent les pays où existent des réserves de pétrole ou d'autres minéraux pouvant servir de tremplin à l'expansion économique.

En second lieu, la majorité de la population vivant dans les pays en voie de développement est désespérément pauvre. Pour des centaines de millions d'hommes, le niveau de «bien-être» est plus de dix fois inférieur à celui des pays industriels. Et le nombre est plus d'individus situés en dessous de la moyenne. Le chômage et le sous-emploi affectent de larges portions de la population active et constituent un redoutable défi pour la plupart des gouvernements. La sous-alimentation et la maladie continuent à affaiblir les facultés mentales et la vigueur physique de millions d'êtres humains. Quant aux améliorations de la production et du niveau des aliments disponibles, elles sont elles-mêmes absorbées au fur et à mesure par la progression de nouvelles bouches à nourrir, une progression que les diverses tentatives et expériences de limitation des naissances ont à peine commencé à infléchir.

Un troisième obstacle est la difficulté du dialogue entre le Sud et le Nord, dans la mesure où elle limite effectivement la conjugaison de leurs progrès respectifs, ce qui est devenu de plus en plus apparent ces dernières années. La remarque s'applique aussi bien aux pays nouvellement ou anciennement indépendants. Dans certaines instances internationales, le dialogue a

même tendance à tourner à l'affrontement stérile.

Un quatrième obstacle se dresse dans le champ du transfert des techniques. Les innovations se portent principalement à la recontre des besoins des pays industrialisés. Or la grande majorité de la population des pays en voie de développement a besoin d'un supplément de nourriture, d'un régime alimentaire mieux équilibré, d'améliorations sanitaires, de meilleures possibilités de limitation des naissances et tout cela dans un contexte culturel très éloigné de l'âge de l'avion à réaction et de l'ordinateur.

Une cinquième contrainte provient des carences dans le domaine de l'administration, de l'organisation et de l'innovation. Ces fleurons de nos sociétés ne s'acquièrent que très lentement quand ils ne sont pas nés sur place.

Enfin, une dette extérieure croissante représente un lourd fardeau qui deviendra, s'il continue à grossir, une charge insupportable.

D'autre part, pour ce qui est de la responsabilité des pays développés, il est de fait que beaucoup d'entre eux ont failli à leurs engagements concernant le volume de l'aide ainsi qu'à l'esprit des promesses qu'ils avaient faites au GATT sur l'ouverture de leurs marchés.

Malgré tous ces obstacles, nous restons convaincus que le progrès économique dans les pays en voie de développement est un objectif à la fois réalisable et justifié. Prétendre qu'il nous est impossible d'ouvrir nos marchés et d'accroître nos transferts de ressources aux pays pauvres n'aurait pas de sens. A ce propos, il serait encore plus facile pour le monde entier de mener à bien l'entreprise si l'Union soviétique et les pays d'Europe de l'Est pouvaient faire un effort comparable à celui des autres pays développés. Notons également qu'une aide publique au déve-

loppement d'environ 7 milliards de dollars par an représente seulement quelque 4^o/^o des dépenses militaires des pays industriels. Améliorer l'environnement international permettrait de dépenser moins pour les armements et plus pour l'aide. La justification politique fondamentale pour encourager le développement économique du Sud repose, aujourd'hui comme hier, sur la conviction que de graves inégalités dans la répartition internationale des richesses sont moralement inacceptables et incompatibles avec la paix et la prospérité mondiales. Ce qui vaut au niveau national, les régions plus avancées prenant en charge la lutte contre la pauvreté dans les régions moins avancées, est également valable à propos des disparités beaucoup plus grandes existant entre les différentes régions du monde. Le développement, selon des termes du Rapport Pearson, ne garantit pas que les nations pauvres choisiront une idéologie donnée ou un système de valeurs particulier. Il ne donne pas non plus l'assurance de l'établissement, où que ce soit, de la stabilité et du sens des responsabilités. Mais il pourrait bien être la condition indispensable pour amorcer et orienter le changement social dans un sens constructif.

A ces arguments d'ordre général s'ajoutent à l'heure actuelle, des raisons particulières plus pressantes pour que le Nord adopte une politique positive à l'égard du Sud. Les pays industrialisés viennent de s'engager dans un processus de réorganisation de leurs relations économiques au lendemain de la crise du système de Bretton Woods qui a éclaté en 1971. Des négociations pour la réforme du système monétaire international sont en cours. Une nouvelle série de discussions commerciales devrait commencer en 1973. Les investissements directs et les sociétés multinationales sont des sujets possibles d'ordre du jour sur la scène internationale, et il pourrait en

être de même du problème des disponibilités énergétiques.

Ces questions ne peuvent pas être discutées résolues sans la participation des pays en voie de développement. La réforme du système monétaire, qui est probablement au centre de tout, nécessitera le concours et la coopération des pays non industrialisés membres du Fonds monétaire international. Sur d'autres sujets également, les points de vue et les intérêts du Sud s'opposent aux préoccupations du monde industriel, et des accommodements seront nécessaires.

Ainsi en est-il de la politique de l'environnement et de la conservation des ressources mondiales: elle nécessitera des liens renforcés et une coopération accrue entre le Nord et le Sud. Certes nous n'épousons pas les vues apocalyptiques en faveur d'un arrêt de l'expansion économique sous prétexte d'un épuisement imminent des ressources physiques de la planète: nous croyons, au contraire, que c'est seulement grâce à une croissance économique bien orientée que le monde pourra exercer un contrôle efficace sur de nombreux problèmes auxquels il est confronté. Nous apportons néanmoins notre appui aux avertissements sur les graves dommages qui pourraient être infligés à l'environnement par suite de la destruction de certaines espèces animales, de la détérioration de la qualité de l'air, de la pollution des rivières et même des mers et des océans.

Ces atteintes portées à l'environnement, c'est trop clair, appellent souvent des mesures qui ne peuvent être prises par un seul pays ou par un groupe déterminé de pays; une collaboration à l'échelle mondiale est également nécessaire. Toutefois, comme l'a révélé la Conférence de Stockholm, le Nord et le Sud n'ont pas exactement le même point de vue en ce

qui les concerne; pour beaucoup d'habitants du Sud, la pauvreté est la première des pollutions à faire disparaître. Il faudra aplanir ces divergences non seulement par des discussions et négociations, mais par l'instauration de liens habituels de collaboration dans les relations économiques entre pays caractérisés par la plus large diversité.



Il n'y a dans tout cela que la réaffirmation d'un fait: les pays en voie de développement font partie d'un système mondial toujours plus interdépendant. Nous, habitants des pays avancés, c'est seulement en collaborant et en coopérant avec le monde en voie de développement que nous améliorerons les instruments de notre propre prospérité et de la préservation de l'environnement à l'échelle mondiale. Ainsi donc, un «réajustement correct» des relations entre le Nord industrialisé et le Sud en voie de développement est une perspective aussi justifiée et même plus nécessaire que celle envisagée, il y a quatorze ans, par sir Oliver Franks. Même si nous devons faire abstraction des immenses problèmes moraux posés par la coexistence dans le monde de l'extrême richesse et de l'extrême pauvreté, ce que nous ne pouvons faire, il resterait des raisons pressantes, d'ordre économique, politique ou même pratique pour que les gouvernements et les peuples des pays les plus fortunés se préoccupent du Sud. La question centrale n'est pas de savoir s'ils doivent le faire ou pourquoi ils doivent le faire, mais comment? Comment réaliser concrètement l'objectif du développement dans le contexte renouvelé des années soixante-dix?



D'après un projet relatif des Eglises

UNE BANQUE OECUMENIQUE DE DEVELOPPEMENT

Le vingt-cinquième anniversaire du Conseil oecuménique des Eglises a été célébré dimanche 26 août à la cathédrale Saint-Pierre de Genève, en présence de nombreuses personnalités religieuses. Deux évêques de l'Eglise catholique romaine, qui ne fait pas partie du C.O.E.E., ont assisté à ce culte solennel: Mgr Pierre Mamie, évêque de Genève, et Mgr Charles Moeller, secrétaire du secrétariat romain pour l'unité des chrétiens.

Dans la soirée, des membres du comité central du C.O.E.E., dont la réunion se terminera le 29 août, ont participé à un débat sur la violence. Le comité s'est vu soumettre d'autre part un projet de création d'une banque oecuménique du développement.

Pas d'encens, mais un orgue, des guitares et des instruments à percussion: la célébration oecuménique du 26 août serait apparue exclusivement protestante si les évêques orthodoxes n'avaient tenu la vedette à la sortie en s'embrassant chaleureusement sur les marches de la cathédrale où Calvin prêcha pendant vingt-cinq ans. C'est tout juste si la foule présente entendit les slogans d'un haut-parleur contestataires, dissimulé dans un arbre, pour repro-

cher au Conseil oecuménique sa lutte en Afrique contre le racisme blanc: «Honte au C.O.E.E. qui confond révélation et révolution, honte aux banquiers de la guérilla.»

Il en faudrait plus pour décourager le secrétaire général du conseil oecuménique des Eglises, M. Philip Potter, qui venait du reste de réaffirmer dans sa prédication - prononcée en français - la responsabilité politique des chrétiens: «Bibliquement il est juste et bon que le Conseil oecuménique et ses Eglises membres se préoccupent partout de la pauvreté, de l'oppression de l'aveuglement et du désespoir.»

Le Conseil oecuménique des Eglises a franchi en fait trois étapes dans ce domaine depuis 1948, et une quatrième pourrait s'ouvrir prochainement si son comité central, réuni à Genève, donne suite au projet qui lui est soumis de créer une société oecuménique d'investissements dans les régions sous-développées.

Dans une première étape, le C.O.E.E. avait accompli une tâche charitable. Ses Eglises membres réunissaient des fonds qui étaient donnés aux Eglises pauvres.

Les chrétiens ont compris progressivement que le don, pris dans un sens exclu-

sivement charitable, ne suffisait pas et contribuait même à masquer la situation réelle de certaines régions du tiers-monde. En 1968, le C.O.E.E. demandait à ses Eglises membres de consacrer 2°/° de leurs revenus au développement. Prés de 20 millions de dollars servent ainsi, chaque année, à subventionner des projets ou à venir en aide aux victimes de désastres.

L'an dernier, un nouveau pas a été franchi quand le Conseil oecuménique a constaté un paradoxe: d'une part, il prétendait lutter contre le racisme institué en aidant, par exemple, les mouvements africains de libération; mais, d'autre part, l'argent des Eglises était parfois investi dans des sociétés industrielles ou commerciales qui travaillent dans les pays où la discrimination raciale est en vigueur. Le C.O.E.E. a donc décidé de retirer ses fonds de ces entreprises et d'encourager ses Eglises et tous les chrétiens, sinon à l'imiter, du moins à faire pression sur les sociétés visées. Elles sont désormais au nombre de mille, dont cinquante-huit françaises une nouvelle «liste noire»

Ces mesures de «désinvestissement» n'ont guère fait l'unanimité au Conseil oecuménique des Eglises. Tout en approuvant l'objectif visé, certains ont exprimé leur désaccord avec le moyen employé. Ils estiment que la population noire serait la première à souffrir du retrait des sociétés occidentales de leur pays. Certains, comme les Luthériens, préfèrent négocier avec quelques-unes de ces firmes, dont ils sont de gros actionnaires, pour les amener à «humaniser» les conditions de travail. Le Conseil oecuménique lui-même ne se fait guère d'illusions sur les conséquences immédiates des mesures qu'il a décidées: il s'agissait surtout de faire un acte symbolique, de donner «un exemple moral» qui, du reste, n'est pas passé inaperçu.

Toujours est-il qu'après avoir désinvesti - ou songé à le faire, - les Eglises s'inter-

rogent sur la manière d'investir leurs capitaux plus «moralement». Cette interrogation a conduit l'une des commissions spécialisées du C.O.E.E. à élaborer le projet d'une banque de développement.

La société envisagée se distinguerait des autres banques par ses taux d'intérêt plus bas, la durée plus longue de ses prêts et la flexibilité de ses mécanismes administratifs qui éviterait aux clients de faire face à des exigences trop draconiennes. Elle soutiendrait «des projets de développement visant trois buts étroitement liés: la justice, l'autonomie et la croissance économique». Cette société se distinguerait cependant des organismes d'entraide, puisque ses investisseurs recevraient un intérêt annuel raisonnable et pourraient dégager leur capital.

Les autres du projet ont déjà fixé le montant du capital initial: 25 millions de dollars, soit environ 110 millions de francs. Ils estiment que les Eglises et d'autres institutions chrétiennes, qui investissent parfois des sommes considérables dans le secteur immobilier ou le tourisme, par exemple, comme en Grèce, pourraient largement y subvenir.

Les cent vingt membres du comité central, qui connaissent cependant la force d'inertie de leurs églises et ne sont eux-mêmes ni des gauchistes ni des impulsifs, demanderont sans doute à réfléchir. Ce projet soulève en effet des questions pratiques: quel taux d'intérêt pratiquer? Les Eglises sont-elles prêtes à mettre leur avoir en jeu? Ne serait-il pas plus sage de créer plusieurs petites banques régionales? Le projet conduit aussi à des interrogations de fond: la notion d'investissement ne présuppose-t-elle pas un modèle capitaliste de développement? Une action de ce genre est-elle une priorité légitime pour les Eglises, accusées déjà de se mêler un peu trop de ce qui ne les regarde pas?

DE LA COMMUNAUTE EUROPEENNE

A LA COMMUNAUTE ATLANTIQUE

**Un article écrit par Monsieur Giorgio Di Domenico,
Président de l'Institut pour le Renouveau Economique**

Pour assurer sa propre sécurité, sortir une fois pour toutes de la crise qui le tourmente et aboutir à la paix sociale et internationale, l'Occident n'a qu'un seul moyen: la réforme de son système économique-monnaire en vue d'harmoniser les intérêts de toutes les Nations qui en font partie.

La proposition du Président Nixon, d'asseoir l'Alliance Atlantique sur de nouvelles bases, montre que les Etats-Unis sont plus conscients de cette nécessité que ne l'est l'Europe qui s'attarde encore à des conceptions «régionalistes».

Il faut dépasser les schémas surannés, hérités du mercantilisme, et encadrer le problème économique-monnaire dans son actuelle dimension mondiale; il faut reconnaître qu'à la base de nos maux il y a dé-

sequilibre d'efficience entre le système de la production et celui de la circulation et qu'avec la technologie moderne l'intégration productive conditionne la prospérité devenue indivisible; il faut reconnaître que la création d'un complexe institutionnel au service de l'économie, valide pour tous et dans tous les cas parce qu'il applique la loi naturelle de l'échange et est donc étranger aux fluctuations des contingences géographiques et temporelles, n'est pas de la compétence de la politique économique mais de celle de l'économie appliquée qui seule peut nous fournir le dessin de la construction d'un marché «juste et moral»; il faut, enfin, reconnaître la nécessité et l'urgence de cette construction car c'est d'elle que dépend d'une part le passage à l'histoire de l'erreur hu-

maine de la doctrine de C. Marx (comme il advint pour le système astronomique de Ptolémée et pour la magie de Paracelse) et, d'autre part, l'instauration de la paix internationale et de la paix sociale fondées sur la justice distributive et rétributrice, et garanties par la liberté économique et politique.

L'unification économique et monétaire de la CEE est ensablée en raison d'une erreur de méthode: c'est-à-dire qu'il faut faire de la réforme monétaire un point de départ et non d'arrivée. Unification monétaire signifie en effet libre et réciproque convertibilité des monnaies nationales, guidée par la convenance des participants à l'échange ainsi que réalisation d'un Chèque circulaire international, exprimé en «monnaie de compte», à change fixe avec chacune des monnaies nationales.

Ce Chèque, avec le concours d'une Obligation «médiatrice», modiquement fructifère mais d'une sécurité et liquidité absolues, qui en assure la couverture, résoud le problème des paiements internationaux et permet: a) d'arriver graduellement à l'intégration économique, c'est-à-dire à la division plus rentable des activités productive; b) d'assurer l'investissement de l'épargne disponible, dans les entreprises publiques et privées, méritant financement; c) d'assurer la continuité de la production et de l'emploi en même temps que la rétribution maximale de tout travail utile; d) d'émanciper les trafics internationaux de l'état de la «balance des paiements» - imposée aujourd'hui par le système arriéré de la circulation - et d'en stimuler l'accroissement au niveau de la pleine valorisation des ressources actuelles et potentielles des Pays plus ou moins développés.

En bref, il s'agit de réaliser le Plan économique-monétaire appelé Plan «Hallesint» dont la présentation officielle au IIIe Groupe de travail de l'OCSE avait été décidée en Italie par les organes compétents de

l'Etat, après des examens favorablement conclus.

Mais au mois de décembre suivant, ces mêmes organes révoquèrent cette décision, tout en confirmant la validité du Plan, en déclarant qu'«il n'admet pas de corrections partielles, et que sa réalisation représente une réforme de fond».

On verra au moment opportun à qui revient la responsabilité de cette révocation et des dommages immenses causés par la nonréalisation tempesive de la réforme du système monétaire; dommages que nous avions prévus et qui auraient pu et auraient dû être évités.

Mais si, pour en arriver à l'unification économique et monétaire de la CEE, on accepte maintenant ce Plan qui, du reste, n'a pas d'alternative, **autant vaut passer sans attendre à la constitution de la Communauté Atlantique qui, sans présenter de majeures difficultés, offre des bénéfices de loin plus étendus et plus consistants, tant économiques que politiques.**

L'Institut pour le Renouveau Économique a depuis longtemps avancé cette proposition, déjà prévue, dans ses points essentiels, par l'art. 2 du Pacte Atlantique, resté lettre morte dans l'impossibilité où l'on s'est trouvé de le réaliser en se conformant à la traditionnelle «politique économique».

Devant l'aggravation de la situation générale, je renouvelle la même proposition et j'espère que les hommes responsables du monde libre la recueilleront, l'approfondiront et la soutiendront contre l'unique obstacle à surmonter, qui est constitué par **le manque de courage: on ne le croirait pas, mais il faut plus de courage pour s'engager sur la voie de la paix sociale et internationale que sur celle de la guerre civile et militaire, aussi cruelle et destructrice qu'elle soit.**

Av. Giorgio DI DOMENICO

DE L'ACTIVITE DU CONSEIL DE L'EUROPE



Le sauvegarde des monuments européens

Des mesures pour protéger les bâtiments remarquables qui constituent le patrimoine européen et pour leur donner un rôle vivant dans la société contemporaine viennent d'être adoptées lors d'une Conférence du Conseil de l'Europe qui s'est tenue à Zurich (4-7 juillet). Cette Conférence constitue le point de départ d'une vaste campagne européenne qui conduira à l'Année européenne du Patrimoine architectural (AEPA) en 1975.

Devant le risque croissant de perdre ou de voir se dégrader ce qu'il y a de plus beau et de plus précieux dans l'héritage architectural de l'Europe, la Conférence a invité les gouvernements à revoir leurs pouvoirs législatifs et leur pratique administrative dans le but d'assurer une meilleure protection des monuments et ensembles d'intérêt historique et de soutenir, y compris financièrement, la campagne de l'AEPA ainsi que les Comités nationaux qui contribueront à son organisation. La Conférence a notamment lancé un appel aux pouvoirs locaux dont l'aide sera déterminante pour la campagne et ses résultats pratiques. La Conférence a également appuyé un programme de 40 «Projets

pilote» dans 16 pays, projets particulièrement intéressants de conservation et de mise en valeur, qui seront réalisés pendant la campagne de l'AEPA et qui serviront de modèles pour des projets similaires dans d'autres pays confrontés aux mêmes types de problèmes.

La Conférence à laquelle participaient quelque 300 délégués de 28 pays européens ainsi que de 3 pays non européens spécialistes de la conservation, architectes, paysagistes, urbanistes, représentants de pouvoirs locaux, journalistes, parlementaires et fonctionnaires, a été présidée par M. Duncan Sanys (Royaume-Uni), Président du Comité d'organisation de l'AEPA et Président également de «Europa Nostra», Fédération internationale des associations privées pour la sauvegarde des monuments anciens, dont le siège se trouve à Londres.

Les enfants en danger

Le problème de l'enfance et de l'adolescence en danger sera le thème principal de la Conférence des Ministres des Affaires familiales qui se tiendra à Nice (Chambre des Métiers) du mardi 11 au jeudi 13 septembre 1973. Invités par le Gouvernement français, les Ministres de 14 des 17 Etats membres du Conseil de l'Europe ainsi que de la Finlande ont déjà indiqué qu'ils participeront à la Conférence qui est organisée sous les auspices du Conseil de l'Europe. Un représentant des Communautés Européennes y assistera à titre d'observateur.

Les Ministres examineront les principaux facteurs nuisibles au développement de la personnalité des enfants et adolescents: troubles causés par l'environnement social (école, quartier etc.) ou familial (familles nombreuses, ménages désunis etc.). Les différents systèmes de place-

ment (dans les familles ou les établissements) ainsi que des problèmes tels que la délinquance juvénile, la toxicomanie, la prostitution, seront également examinés.

Les Ministres aborderont aussi la question des modes de financement des services sociaux dans les Etats européens.

Les ministres européens de la justice

Les Ministres de la Justice des 17 Etats membres du Conseil de l'Europe et de la Finlande ont tenu leur huitième Conférence à Lidingö près de Stockholm, dans les locaux de l'Hôtel Foresta, le jeudi 14 et le vendredi 15 juin 1973.

Le Ministre de la Justice d'Espagne y a participé également en tant qu'observateur. Par ailleurs ont été présents: des représentants de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, des Communautés européennes, de la Conférence de La Haye de Droit international privé, de l'Institut international pour l'unification du Droit privé et des différents organismes qui, au sein du Conseil de l'Europe, sont chargés de la mise en oeuvre de son programme juridique.

Le point à l'ordre du jour des Ministres fut **le rôle futur du Conseil de l'Europe dans le domaine juridique**. Un rapport sur ce sujet sera introduit par M. l'Ambassadeur Emanuel Diez (Suisse), Président du Comité du Conseil de l'Europe qui a élaboré le rapport.

Les Ministres ont participé également à un débat général sur **la politique juridique poursuivie dans les Etats membres** au cours duquel le Ministre français de la Justice a soulevé le problème de la «criminalité des affaires». Un autre sujet traité a porté sur les réformes du droit de la famille.

CULTURE LITTERATURE ET LANGUE

Aujourd'hui on parle beaucoup de culture, mais on prend ce mot dans des sens tellement différents qu'il semble nécessaire, avant toute autre considération, de préciser ce qu'on entend par là.

Sans nous arrêter aux définitions variées qu'en donnent les diverses idéologies, nous dirons immédiatement que dans ces quelques pages nous appelons «culture» l'ensemble des modes de pensée - religion, philosophie et art - qui constituent le patrimoine d'un peuple à un moment donné de son histoire. Toute culture est basée sur certains sentiments, certaines vertus mêmes, largement diffusés dans la masse et qui marquent les lois, les arts et l'opinion publique.

Par «culture européenne» nous entendons l'ensemble des éléments qui se retrouvent dans les patrimoines des divers peuples d'Europe. Pour évaluer la culture européenne, il faut donc avoir une vue d'ensemble des civilisations anciennes grecque et romaine avec leurs arts et leurs lettres (architecture, musique, peinture, prose et poésie) très différents de ceux des peuples non-européens, ainsi que de la forte influence chrétienne au cours des siècles, du genre d'organisation sociale (qui ne fut jamais conçue comme communisme d'Etat) et de son dynamisme communicatif, à l'opposé du traditionalisme local et de l'immobilisme d'autres peuples.

L'intégration des cultures propres à chaque nation ou région en une «culture européenne» n'est autre que la mise en valeur et la diffusion dans toute l'Europe des fa-

cteurs culturels particuliers qui peuvent être utiles à tous. Ces éléments divers doivent donc être coordonnés en un tout homogène pour remplacer sans regret les expressions des cultures régionales qui n'auront pas été absorbées dans la nouvelle culture.

Littérature et culture

La littérature est la manifestation la plus universelle d'une culture car, au moyen de multiples transcriptions, un texte peut être diffusé dans l'espace et dans le temps, tandis que les productions des arts figuratifs périssent ordinairement avec la destruction des exemplaires uniques qui les constituent. C'est aussi la littérature qui a le rôle social le plus étendu, car les chansons, les hymnes, les poèmes, entrant dans la conscience individuelle par l'ouïe, dont la réceptivité est plus grande que la vue, laissent sur les multitudes une impression que ne fait aucun tableau, aucune statue.

Puisque la littérature est un art, la littérature populaire est l'élaboration d'un matériel appartenant à tous: la langue nationale, où se retrouve l'apport psychologique de chacun des membres de la collectivité nationale. A travers la langue commune, les individus se trouvent insérés dans un ensemble de conventions tacites, unanimement reconnues comme valables, qui règlent le mode de penser et de s'exprimer, et influent même sur le comportement. Par la langue nationale, l'individu est membre d'une communauté vivante qui résume en

elle tout le passé de son histoire. Le sentiment de solidarité avec la communauté nationale à une époque donnée, et celui de la continuité de cette communauté avec celle qui existait dans le passé, fondent la conscience nationale en laquelle est assumée la personnalité de tous les citoyens. A la personnalité collective de sa nation, l'individu participe à divers degrés; plus il est conscient de son histoire et de sa continuité avec son passé, plus il maîtrise sa langue nationale telle qu'elle existe maintenant, et plus il aura d'influence parmi ses concitoyens et - par sa collectivité nationale - dans le monde.

Pour la plupart des gens, une participation active à la conscience nationale est le seul moyen d'agir dans le monde, de sorte que ce serait un vrai crime d'enlever violemment à un peuple le libre usage de sa langue en l'obligeant à la remplacer brusquement par une autre complètement différente. (Il faut souligner que ne sont pas en cause ici les minorités qui ont émigré peu à peu dans des régions différentes quant à la culture et à la langue, ni celles qui rentrent sans contredit dans la sphère de groupes humains plus grands: l'attachement exclusif de certaines minorités à leur propre idiome leur cause quelquefois à elles-mêmes plus de tort qu'aux autres.)

Le fétichisme de la langue

Quoique la stabilité psychologique de l'individu, qui constitue un principe d'équilibre politique et moral utile à tous, soit fondée dans la continuité historique de son peuple et de sa langue, la langue elle-même doit être comme démythifiée, libérée d'un culte quasi fétichiste.

Le fétichisme linguistique est une attitude mentale qui devient pathologique quand a changé le climat historique de la communauté humaine plus large dans laquelle une

communauté nationale est insérée et comme immergée de toutes parts. C'est un refus systématique de toute expression étrangère, de toute adaptation linguistique à l'entourage. C'est une fermeture obstinée sur sa propre langue nationale, même si elle est sans attache avec toutes les autres langues voisines. On rencontre parfois cette attitude alors même qu'elle n'est plus nécessaire - comme peut-être dans le passé - pour défendre l'indépendance politique du pays, ou alors même que la langue est inutilisable en dehors de la petite région qui lui est propre. On conçoit les graves dommages qu'on cause aux jeunes, en les élevant dans une prison psychologique dont ils devront nécessairement chercher à s'évader s'ils veulent entrer en communication vitale avec le monde extérieur. De plus, la Raison de grande anxiété qu'on leur donne, devant la menace de guerres thermonucléaires: la peur d'une destruction totale est d'autant plus vive que le groupe politique, ethnique, religieux, linguistique auquel on appartient est plus restreint!

Le fétichisme de la langue parlée - dont nous avons des exemples en Europe, parmi des peuples utilisant tous le même alphabet latin - apparaît clairement inexcusable quand on le compare au fétichisme de la langue écrite, qui se manifeste chez certaines peuples par un attachement irrationnel à un alphabet (ou, pire encore, à un système idéographique) traditionnel. Au risque de déplaire à nos lecteurs grecs, russes, japonais, etc., nous devons reconnaître que leurs alphabets nationaux sont comme des châteaux, beaux et confortables pour ceux qui les habitent - mais aussi comme des pièges et des prisons. On peut y vivre tranquilles et heureux, mais toute issue en est fermée et si, un jour, le château était détruit, on mourrait entre ses murs.

Il faut donc conserver à chaque peuple

sa continuité historique et psychologique avec la langue héritée du passé, mais sans empêcher son évolution vers des formes plus universelles qu'on pourrait comparer aux agrandissements successifs des cités médiévales. C'est un phénomène qu'on peut constater depuis quelques siècles dans diverses nations d'Europe (France, Italie, etc.) lorsque l'histoire et la culture régionales passent à une culture et à une histoire unifiées: plusieurs dialectes se sont fondus pour devenir une langue nationale, ouvrant aux montagnards et aux paysans des horizons incomparablement plus larges, à l'intérieur et à l'extérieur de leur pays. C'est le phénomène qui doit se répéter sur une échelle encore plus vaste pour arriver à une Europe Unie, et nous dirions même, à un «Occident Uni». Point n'est besoin pour cela que l'Occident soit considéré comme opposé au reste du monde, ni que les grandes régions qui le composent avancent sur une ligne politique et sociale unique plutôt que sur des voies parallèles, ni même que les grandes masses soient convaincues, car c'est nous qui devons convaincre les masses.

L'expérience italienne

Nous ne voulons pas ici démontrer que l'unification linguistique de l'Occident latin et germanique (Europe, Amérique et autres pays habités par des peuples euratlantiques) est une étape qui déjà apparaît sur la route d'une nouvelle structuration du monde. Il s'agit seulement de favoriser et de stimuler cette unification pour qu'elle se réalise par un mouvement spontané de tous (individus et groupes) dans une collaboration ordonnée, et pour éviter les luttes intestines qui gaspillent des énergies qu'on pourrait utiliser plus avantageusement en d'autres activités pour le développement social commun. En Italie un mouvement ayant pour but de modifier

la langue nationale italienne sans briser le contexte psychologique et historique dans lequel elle s'est développée maintenant est né. Il veut, au contraire, créer dans le peuple de nouveaux modes d'expression qui l'acheminent vers une plus grande ouverture à la majorité (assez visible pour les linguistes) du complexe linguistique latino-germanique.

Travaillant sur un plan complexe (car la langue l'est elle-même), on a commencé par un secteur qui est en même temps le plus facile et le plus difficile: celui de la «grammaire du verbe». Il ne réquiert pas un grand travail de préparation technique et psychologique, ni d'énormes dépenses d'impression et de propagande comme l'exigeraient d'autres secteurs de la réforme linguistique - par exemple, le vocabulaire. Et cependant il demande de nouvelles manières de penser, ce qui est plus difficile que de donner de nouveaux noms aux choses. On est donc en train de créer une nouvelle manière de parler l'italien qu'on appelle, pour le distinguer du mode traditionnel, «l'italien infinitif».

La langue italienne infinitive peut être ainsi définie: «la langue italienne parlée par les touristes qui voyagent en Italie, élevée au statut de langue littéraire». Donc d'une part, elle représente une simplification de la grammaire traditionnelle; d'autre part cependant, elle demande qu'on tienne compte des exigences de la logique linguistique italienne. En ce qui concerne la simplification: dans la langue infinitive italienne il n'y a ni mode conditionnel ni subjonctif, et les modes de l'indicatif sont plus que trois, présent, passé, futur. Le passé et le futur se forment, comme en anglais, en utilisant des auxiliaires (I have read, I shall read). La forme du verbe est la même pour les six personnes. Restent cependant les deux participes: présent et passé, et le gérondif. Le gérondif uni à un adverbe de probabilité ou de possibilité

remplace le subjonctif hypothétique. Le conditionnel (qu'il serait plus logique d'appeler le «potentiel») est exprimé de manière réaliste en faisant précéder le verbe principal d'un autre verbe exprimant la disposition du sujet. Les temps secondaires de l'indicatif sont exprimés par l'adjonction d'adverbes de temps.

Dans l'ensemble la langue italienne reste ce qu'elle était - allégée mais non mutilée ni paralysée, car la revalorisation d'expression anciennes tombées en désuétude lui conserve sa limpidité et sa fraîcheur. Le passage de l'italien traditionnel à l'italien infinitif demandera un certain effort d'étude jusqu'à ce que soit constitué un fond de bonne littérature infinitive où les Italiens apprendront par la simple lecture les nouvelles tournures de phrase à employer. Mais la période de transition pourra être très brève, et alors les Italiens disposeront d'une langue qui, même avant les réformes ultérieures, aura fait disparaître au moins 35% des difficultés qu'elle présente aujourd'hui pour les étrangers.

La transformation se fait de la seule manière possible, comme nous l'avons indiqué ci-dessus: en donnant de l'importance au facteur littéraire.

Une nouvelle linguistique

Le mouvement d'intégration linguistique amorcé en Italie et le plan des idées auquel il se réfère nous amènent à faire quelques observations plus générales. La langue nationale n'est plus ce qu'elle était jusqu'à présent - à part l'alphabet - un tout à prendre ou à laisser en bloc, tel un corps colloïdal. C'est plutôt comme un mélange de cristaux qu'on peut isoler et traiter séparément, chacun selon sa nature: la grammaire complémentaire et la grammaire fondamentale avec ses sous-secteurs (grammaire du verbe, genre du nom, forma-

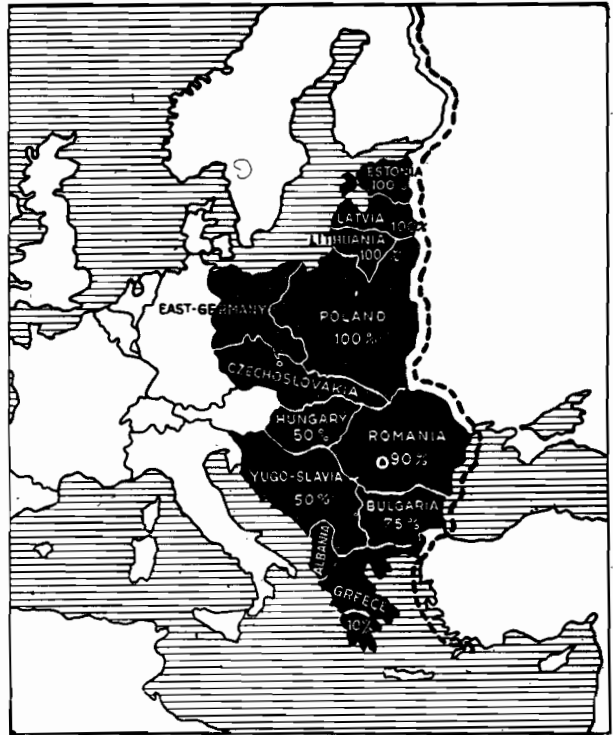
tion du pluriel, article déterminatif); la sélection et la morphologie des mots (atlantiques, quasi-atlantiques, semi-atlantiques, sous-atlantiques), les noms géographiques... Ces secteurs et d'autres encore rendent possible l'identification, aux divers niveaux des majorités qui constituent la langue commune du clan euratlantique, selon qu'ont prévalu tels ou tels courants après les divers flux et reflux successifs de la langue. Et ces secteurs et sous-secteurs, ou d'autres qui leur ressemblent, peuvent être distingués dans toutes les langues du monde. C'est un principe nouveau qu'il faut appliquer à l'étude des langues. Son application théorique universelle et totale demandera sans doute une somme énorme de travail, et c'est peut-être la raison pour laquelle il est resté ignoré jusqu'à présent. Mais son application partielle - dans une seule aire linguistique, pour un seul secteur de la langue - est déjà commencée. Souhaitons que plus d'efforts y soient consacrés d'autant plus que des dépenses d'énergie aujourd'hui rendront possible une grande économie dans un prochain avenir.

Comme les faits valent plus que les paroles, nous avons voulu attendre l'attribution de la Première Coupe Euratlantique et de la Première Plaque Euratlantique pour la langue italienne infinitive, avant d'exprimer ces idées comme nous le désirions depuis longtemps. Ces prix du mois de mai dernier marquent une étape importante dans l'histoire d'une activité qui continue à progresser - surtout par les Circulaires du Centre d'Intégration Linguistique Euratlantique de Frascati - et qui synthétisent parfaitement l'évolution linguistique, la culture et la littérature. Si une telle activité est possible en Italie, elle l'est également dans tous les autres pays de l'Occident.

Emanuele ARGENTIERI

le principe de souveraineté violé à Yalta

Voici la carte de l'Europe de l'Est cédée par Churchill à la Russie le 9 octobre 1944 à Moscou.
 Cette division devait être sanctionnée à Yalta en février 1945.



A PROPOS D'UN "BROUILLAGE".....

L'Union soviétique a mis fin au brouillage des émissions destinées aux pays de l'Est de plusieurs postes occidentaux, dont la BBC, la Voix de l'Amérique et la Deutsche Welle de l'Allemagne fédérale a annoncé à Londres un porte-parole de la BBC.

Cela signifie, précise le porte-parole, que, pour la première fois depuis cinq ans, les habitants des pays de l'Est sont en mesure de capter les informations diffusées par ces postes

... Ainsi les européens de l'Est auront l'occasion d'entendre la voix libre de l'Occident sans le brouillage de leur „protecteur„ soviétique! C'est déjà quelque chose. Mais il reste un autre „brouillage„ beaucoup plus important et essentiel, auquel les russes auraient dû mettre fin; le „brouillage„ qu'ils exercent au droit des pays européens de l'Est d'être gouvernés comme ils le veulent, libres au sein d'une Europe Unie, sans „zones d'influence„ et „politiques d'équilibre„

Bulletin européen

Ont collaboré ou collaborent:

Konrad ADENAUER, P.E. ARGENTIERI, Alexander ARGYROPOULOS, Karl ARNOLD, A. BALLEYGUIER, G.W. de BALZAC, Julien BENDA, Lodovico BENVENUTI, John BIGGS-DAVISON M.P., Baron BOEL, Paul BONCOUR, Edouard BONNEFOUS, Henri BRUGMANS, Raoul BOSSY, Thomas W. BRANDEN, Pietro CAMPILLI, P. CAPELLE, Giuseppe CARON, Edward CARRAN, Nino CASCINO, René CASSIN, L.E. CLOQUETTE, Elma DANGERFIELD, Michel DEBRE, A. DECHLICH, Dino DEL BO, Giorgio DEL VECCHIO, Carlos DE MONTOLIU, Giorgio DI DOMENICO, L. DURAND REVILLE, Constantin DRAGAN, Mircea ELIADE, G. van ESBROECK, W.N. EWER, Enrico FALCK, Hertha FIRNBERG, Raymond FRANKLIN, Pierre FRIEDEN, Paul GACHE, Grégoire GAFENCO, Eugenio GATTO, Pietro GERBORE, Enzo GIACCHERO, Amedeo GIANNINI, A. V. GIARDINI, Guido GONNELLA, Jonathan GUINNES, W.A. 't HART, Wladimir JONESCO, Stefano JACINI, Jerzi JANKOWSKI, Jacques DE JONG, G. KALLAY, Jacques KAYSER, Stanislaw KOUTNIK, Pierre de LANUX, Lars J. LIND, Ivan Matteo LOMBARDO, C. LOVERA DI CASTIGLIONE, Edouard LUDWING, Harold MACMILLAN, Alberto MARINELLI, Pierre MENDES FRANCE, C. MICHAEL-TITUS, Francis DE MIOMANDRE, Manlio MISEROCCHI, Jean MONNET, Umberto MONICO, Angelo MORRETTA, Albert MOUSSET, Roland MUESSEER, Erich MULHMANN, Frédéric NEPVEU-NIVELLE, Pier Fausto PALUMBO, Costas PAPAPANOS, Giuseppe Ugo PAPI, A. PAPLAUCKAS RAMUNAS, Giuseppe PELLA, Giovanni PERSICO, Pedro José PINILLOS, John POMIAN, Lucien RADOUX, Paul RAMADIER, Alexander von RANDA, Peter RATTAZZI, Olivier REVERDIN, Gonzague de REYNOLD, Jules ROMAINS, Joseph de ROOVER, Louis ROUGIER, Rémy ROURE, Lucien de SAINTE LOETTE, A.G. SAMOY, Leopold SENGHOR, Carlo SFORZA, André SIEGFRIED, Tom STACEY, Jacques TREMPONT, Georges USCATESCU, M. de la VENTOLIERE, Pierre VINOT, François VISINE, Raymond WARNIER, Rivington R. WINANT, S.H.C. WOORLICH, Paul Van ZEELAND.

Bulletin européen

Fondé par Prof. Dr. J. C. Dragan

Rédacteur responsable: Dante Ferrari

Direction - Rédaction: Via Larga 11 - MILAN - Tél. 870.487/893.209

ABONNEMENTS

Italie	Lires 2.000	Etranger	Dollars 3,-
Abon. d'Honneur	5.000	Abon. d'Honneur	10,-

Ente Civile Universitas Personarum Dragan - Venezia

Reg. Trib. Rome N. 2840 du 15.12.1951 - Centro Grafico Spazio - Via M. Rosso 15 - Milano